

Marcel Winistoerfer et les «babouins»

MOUTIER Dimanche, face au pro-bernois Patrick Tobler, le maire sortant part favori. Par sa propension à user du qualificatif «babouin», l'autonomiste détonne... Est-ce grave docteur? Un politologue répond.

PAR SYLVIA.FREDA@ARCINFO.CH

Moutier sera de nouveau en ébullition ce dimanche 25 novembre. A l'issue des élections municipales, on saura qui de l'autonomiste Marcel Winistoerfer (PDC) ou de l'antiséparatiste Patrick Tobler (UDC) siègera à la mairie dès 2019.

«Clairement, après le vote invaincu du 18 juin 2017, il s'agira aussi d'un second plébiscite pour ou contre l'appartenance de la ville au canton du Jura», relève le politologue Marc Bühlmann, directeur d'Année politique suisse à l'Université de Berne.

«Selon le résultat, Marcel Winistoerfer sera soit sanctionné, soit porté par un nouvel élan pro-jurassien.»

Lexique animalier naturel

Petit, cheveux blancs, physique et visage poupon, Marcel Winistoerfer inspire chez beaucoup de ses concitoyens «le surnom affectueux de Winnie l'oursou». Si ses aficionados affectionnent le lexique animalier, leur «cher Marcel» n'est pas en reste.

Un petit exemple? «Ils nous ont joué un sacré tour, cette équipe de babouins... Ils savaient avant». Ces propos ont été tenus face à Marc Tobler, antiséparatiste et conseiller municipal UDC, devant les caméras attentives de l'émission de la RTS «Mise au point». Il qualifiait de «babouins» les pro-bernois qu'il soupçonne d'avoir été informés en premier du verdict de la préfète du Jura bernois Stéphanie Niederhauser. La séquence télévisuelle n'a



Sous le feu des projecteurs depuis l'annulation du vote du 18 juin 2017, Marcel Winistoerfer a été au centre de séquences télévisuelles où son langage a parfois frappé les esprits. KEYSTONE

pas manqué d'être pointée du doigt sur son compte Facebook par l'UDC Manfred Bühler, pro-bernois. Mais Valentin Zuber, secrétaire général du Mouvement autonomiste jurassien, tempère sur les réseaux sociaux. «C'est le style de Marcel. Depuis vingt ans il me traite de 'babouin', de 'tabouret' ou de 'bout de bois'. Des paroles gentilles dans sa bouche.»

Cette façon de s'exprimer amène plus d'un, et notamment ses adversaires (qui le traitent de «guignol» dans une lettre ouverte), à se demander si Marcel Winistoerfer est l'homme de la situation, vu le délicat contexte politique.

Démonstration de courage?

«On peut voir la terminologie 'animalière' de Marcel Winis-

toerfer comme une manière de montrer aux militants pro-jurassiens qu'il en veut, qu'il ose», commente Marc Bühlmann.

«Elle lui permet sans doute de se protéger de leur éventuel reproche ne pas s'être assez mouillé, si ça devait mal finir. Si l'alternative était la constitution d'une commission d'éthique pour spécifier ce qu'on a le droit ou pas de dire, ça serait dangereux pour notre démocratie.»

Puis il invite à remarquer qu'on utilise beaucoup ce langage animalier au quotidien, même avec des enfants: «Ne mange pas comme un cochon!», «Cesse de faire le singe!», etc.

Il souligne en outre que «le vocabulaire souvent qualifié comme «dur» de l'UDC – entre autres avec ses «rats» – a notamment contribué au succès de ce parti au niveau national. «Ce genre de communication simplifie le message au maximum. Mais n'est-ce pas pour faire comprendre qu'ils sont coriaces que les pro-bernois se sont appelés «sangliers» et les pro-jurassiens, «béliers»?»

Alors, comment la Question jurassienne finira-t-elle, selon lui? «Elle ne sera jamais refermée. Ou dans mille ans, quand tout le monde l'aura oubliée. Alors cette appartenance territoriale peu rationnelle qui vient des tripes – instinct d'appartenance qu'on retrouve chez les supporters dans le foot – sera atténuée. Grâce à des processus démocratiques, parfois très longs, cet apaisement s'installera en douceur et de manière pacifique.»

Des vidéos ludiques mises en ligne par l'Uni

NEUCHÂTEL

La faculté de droit a créé une série de dix petits films explicatifs sur un sujet technique et complexe: la fiscalité.

La TVA, la double imposition: vous n'y comprenez rien? Sous l'impulsion du professeur de droit fiscal Thierry Obrist, l'Université de Neuchâtel vient à votre rescousse avec une série de dix petits films explicatifs. «Je me rends compte que la fiscalité est plutôt technique. La TVA, sans feuille de papier et de flèches, c'est très difficile à comprendre. C'est beaucoup plus facile schématiquement», relève Thierry Obrist. «Comprendre la fiscalité ça permet de mieux l'accepter, de savoir à quelle sauce on peut être mangé. Ces vidéos peuvent y contribuer. Elles devraient être si ludiques qu'on pourrait être capable d'apprendre sans que ce soit une charge», ajoute le professeur. Trois vidéos, réalisées par Mario Cafiso, sont déjà en ligne. «Le résultat est pas mal. Même pour la voix, nous avons un spécialiste, Bernard Leschot», dit-il.

Projet pédagogique innovant

Si le grand public est une cible, les étudiants en droit restent les premiers visés. Et, pour ceux-ci, le cursus ne se limite pas à une dizaine de vidéos. Un projet pédagogique innovant a été mis sur pied par Thierry Obrist en collaboration avec son assistante Delphine Yerli. Après chaque séance, un enregistrement vidéo de l'ensemble du cours est notamment



La fiscalité est un sujet technique et complexe. DAVID MARCHON

mis à disposition sur une plateforme numérique. Il a pour but de permettre aux apprenants de revenir à leur convenance sur les points les plus complexes. Enfin, pour évaluer l'acquisition des connaissances de base, chaque thématique abordée fait l'objet de questionnaires en ligne. «J'ai eu de très bons retours des étudiants qui peuvent suivre les cours depuis chez eux ou les revoir en ligne. Ce qui est déjà en soi une nouveauté, même si davantage de cours sont filmés à l'Université de Neuchâtel», se réjouit le professeur. «De manière générale, j'utilise de plus en plus de vidéos. J'essaie de rendre les cours le plus interactif possible en utilisant des technologies nouvelles.»

Un ultime constat: «Plus les étudiants sont jeunes, moins ils sont concernés par la fiscalité», relève Thierry Obrist. Locataires ou employés pour gagner un peu leur vie, les droits de bail ou du travail ont déjà moins de secrets pour eux. Au niveau bachelier, ils ont peu de contacts avec les taxateurs. Ça a tendance à s'inverser avec l'âge. Chez les personnes actives, la fiscalité anime davantage de discussions», conclut-il. **DAD**

Educateurs-trices de l'enfance avec diplôme

LA CHAUX-DE-FONDS L'école Pierre-Coullery a récompensé mardi soir les lauréats d'une de ses filières.

L'école Pierre-Coullery, qui réunit à La Chaux-de-Fonds des formations préparant à diverses professions dans les domaines du social et de la santé, a récompensé mardi soir les lauréats 2018 de la filière d'éducateur-trice de l'enfance ES (Ecole supérieure). **PTU**

Diplômé d'éducateur-trice de l'enfance ES, parcours stage

Léa Allanfranchini, Neuchâtel; Efi Androutsopoulos, Neuchâtel; Amélie-Lauriane Barahona, La

Chaux-de-Fonds; Christel Baumann, Courrendlin; Laurie Berberat, Delémont; Claire Beuchat, Saint-Brais; Marion Beuret, Delémont; Alexianne Brigadoi, Le Locle; Jeanne Cuttat, Courgenay; Lucien Dominé, La Chaux-de-Fonds; Gwendoline Duarte De Almeida, Le Pâquier; Onésime Durrer, Chevèze; Nora El Hajjaji, Courgenay; Dania Eschenlohr, Porrentruy; Océane Etique, Cornol; Anaïs Gafner, Corcelles; Line Gloria, Savagnier; Noémie Humbert, Les Rasses; Sylvie Jeanjaquet, Ma-

rin-Epagnier; Sabrina Marguccio, La Chaux-de-Fonds; Emine Nazli, Lausanne; Marcia Nunes, Le Noirmont; Vanessa Salji, Bienne; Cindy Schaffter, Corcelles.

Diplômé d'éducateur-trice de l'enfance ES, parcours emploi

Elisa Aeschlimann, La Chaux-de-Fonds; Fabian Ansermet, Berne; Alexia Biegenwald, Courtételle; Marine Biffrare, St-Imier; Fanny Boillat, Le Fuet; Bao Thérèse Boss, Le Locle; Vanessa Branger, Montbrelloz; Marlène Brügger,



La volée 2018 des éducateurs-trices de l'enfance a été honorée mardi soir. SP

Corpataux; Merve Ceylan, Neuchâtel; Elodie Clerc, Le Pâquier; Ilenia Dalla Zanna, La Chaux-de-Fonds; Jennifer De Milito, La Chaux-de-Fonds; Salomé Fiechter, Neuchâtel; Veronica Flamino Correia, Neuchâtel; Jos Froidevaux, La Chaux-de-Fonds; Stéphanie Ganguin, Sorvilier; Claudia Gerber, La Chaux-de-Fonds; Marion Gogniat, Le Noirmont;

Anaëlle Grobe, Brot-Plamboz; Maude Hirth, Roches; Agnès Joly, Renens; Elias Kucman, Neuchâtel; Eva Leuenberger, St-Imier; Barbara Lobsiger, St-Blaise; Laure Mazzoleni, Chêne-Bourg; Fernanda Melo Machado, Neuchâtel; Audrey Müller, Bassecourt; Patricia Natacha Nenavoh-Kaou, Boudry; Susana Marina Oliveira Coval Coello, Le Locle; Carolane Previ-

tali, La Chaux-de-Fonds; Stefania Raineri, Saint-Aubin; Linda Sartorello, La Chaux-de-Fonds; Noémie Siegrist, Peseux; Nadejda Thévoz, Prêles; Mandy Uebelhart, St-Blaise; Melinda Valentino, Moutier; Alison Vuilleumier, Courtelary; Laura Wolfelsperger, Le Locle; Maëlle Wurloz, Yvonand; Morgane Zeender, La Chaux-de-Fonds.